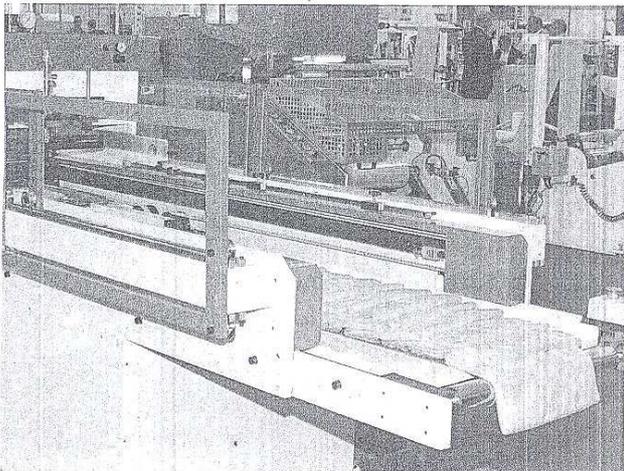


## Plasturgie

# L'écotaxe de la discorde

● Alors que les plasturgistes dénoncent la mise en place de l'écotaxe qui aurait un effet néfaste sur tout le tissu industriel, le ministère de l'Environnement vient de rendre public un communiqué qui défend le bien-fondé de cette taxe.



« La simulation faite sur l'impact de cette écotaxe sur le secteur de la plasturgie est insignifiante et ne peut impacter sa compétitivité. À titre d'exemple, la hausse qui sera engendrée par cette écotaxe sur une bouteille d'eau de 1,5 litre produite au Maroc ne sera que de l'ordre de 0,5 centime par bouteille. C'est en ces termes que le ministère de l'Environnement a botté en touche, dans un communiqué de presse publié vendredi dernier. La mise en place de cette taxe n'aura donc aucun impact sur le secteur de la plasturgie. Après tout le tollé suscité auprès des plasturgistes au lendemain de son instauration, le département de Hakima El Haiti contre-attaque : « L'écotaxe aura des retombées positives aussi bien au niveau social à travers la restructuration des chiffonniers dans des coopératives de mobilisation des plastiques à recycler, qu'au niveau économique à travers le renforcement de la compétitivité du tissu productif na-

tional », estime le ministère de tutelle. Il explique : les produits finis importés seront taxés sur toutes les chaînes de valeur de leur production (matières premières, travail, transport, valeur ajoutée) alors que ceux fabriqués au Maroc seront taxés uniquement au niveau de la matière première utilisée. Aussi, l'accès aux déchets plastiques constitue un facteur de compé-

**L'accès au déchets en plastique constitue un facteur de compétitivité pour les industriels nationaux.**

tivité car il permettrait de réduire le coût des matières premières, dans la mesure où le coût de ladite matière première à recycler est évalué à un prix 3 à 4 fois moins cher que celui de la matière première vierge. Pour les plasturgistes, ce raisonnement ne tient pas debout.

### Domage collatéral

« La taxe est en effet appliquée à l'ensemble du chapitre 39 du système harmonisé (tarif douanier), ce qui l'étend à tous les produits en plastique, de la matière première jusqu'aux produits finis. Le problème, c'est que si certaines matières premières sont taxées à l'import, les produits finis, eux, ne le sont pas. Résultat, l'import devient plus intéressant que la production locale », indique Nabil Souaf, DG de la Fédération de la plasturgie. Selon lui, la taxe a été très mal conçue : « En mettant en place cette taxe, le ministère n'a pas pris en considération ses répercussions sur toute la chaîne de valeur. Pis encore, la plasturgie est partie prenante dans toutes les industries qui ont le vent en poupe aujourd'hui au Maroc, l'automobile, l'aéronautique et l'instauration de la taxe impacte la compétitivité de la filière », estime-t-il arguments à l'appui : « Prenons l'exemple de l'industrie automobile, un marché important pour la plasturgie. Suite à cette taxe, le coût de production pour la transformation d'une pièce détachée connaîtra de facto une hausse et donc ladite pièce sera vendue au client, Renault ou autre à un prix élevé ; c'est donc la compétitivité de la production locale qui en prend un sacré coup ». Autrement dit, avec l'écotaxe, le coût de revient

flambe et le producteur ne s'en sortira pas. Pour Nabil Souaf : « La conséquence est au final une contagion de tout le tissu industriel. Avant la mise en place de cette écotaxe, nous avons informé le ministère de son impact et des conséquences néfastes qu'elle aura sur tout le tissu éco-

POINT DE VUE



**Nabil Souaf,**  
DG de la Fédération de la plasturgie

Sur le principe, l'écotaxe n'est pas contestée. C'est sa conception et sa mise en œuvre qui posent problème. La taxe est en effet appliquée à l'ensemble du chapitre 39 du système harmonisé (tarif douanier), ce qui l'étend à tous les produits en plastique, de la matière première jusqu'aux produits finis. Le problème, c'est que si certaines matières premières sont taxées à l'import, les produits finis, eux, ne le sont pas. Résultat, l'import devient plus intéressant que la production locale. Les exemples ne manquent pas. L'industrie automobile, marché important pour la plasturgie, est à ce titre un exemple édifiant. Suite à cette taxe, le coût de production pour la transformation d'une pièce détachée connaîtra de facto une hausse, et ladite pièce sera donc vendue au client, Renault ou autre à un prix élevé, et c'est la compétitivité de la production locale qui en prend un sacré coup. Autre exemple : l'industrie du chocolat et des bonbons. On sait que le coût de l'emballage en plastique représente jusqu'à 45% du prix de l'unité. Avec l'écotaxe, le coût de revient flambera et le producteur ne s'en sortira pas. On peut multiplier les exemples... Au final, la conséquence est une contagion de tout le tissu industriel. Avant la mise en place de cette écotaxe, nous avons informé le ministère de son impact et des conséquences néfastes qu'elle aura sur tout le tissu économique, mais le ministère a fait la sourde oreille. ●



**L'écotaxe aura des retombées positives notamment pour les chiffonniers qui pourront être intégrés au sein de coopératives.**

nomique, mais le ministère a fait la sourde oreille», déplore-t-il.

### **Déshabiller Pierre pour habiller Paul !**

En plus des modalités d'application, les professionnels regrettent aussi les retombées de cette taxe. En fait, l'écotaxe doit servir à encourager le recyclage des produits en plastique. Rien que pour la production de sacs en plastique, 120.000 tonnes de matières premières sont utilisées. La collecte et l'élimination de sacs en plastique coûtent 20.000 DH la tonne. Ainsi, les fonds collectés vont créer toute une filière de recyclage. Selon le département de l'Environnement, cette taxe a

pour objectif de financer l'émergence et le développement de la filière de recyclage du plastique, ainsi que l'intégration du secteur informel existant. *«Le secteur du recyclage au Maroc est un secteur important. Ainsi le nombre de récupérateurs de déchets est estimé à près de 10.000 personnes et le chiffre d'affaires réalisé par cette activité à environ 168 MDH/an pour les récupérations, et à environ 363 MDH pour les grossistes. Toutefois, il faut admettre que ce secteur est essentiellement informel, que les récupérateurs travaillent dans des conditions économiques, sociales et sanitaires très précaires, sans oublier l'impact négatif de*

*leur activité sur l'environnement»,* indique le ministère. Les recettes de cette taxe, estimées à près de 157 MDH annuellement, alimenteront donc le Fonds national de l'environnement, qui est un compte d'affectation spécial, dédié à l'initiation du projet pour la protection et la mise en valeur de l'environnement, lesquelles contribueront au financement des projets visant le développement de la filière du recyclage à partir de 2015. En effet, les recettes de cette écotaxe serviront à financer les projets de tri en amont ou en aval et de la mise en décharge, ainsi que les filières de valorisation (création de PME). Ces projets permettront d'inté-



**La collection et l'élimination des sacs en plastique coûtent 20.000 DH/tonne. D'où la nécessité de développer les filières du recyclage.**

grer les actuels intermédiaires et les anciens chiffonniers, de même que d'organiser la filière et de sortir une grande partie des acteurs du circuit de l'informel. Le nombre de projets à financer est important et réparti sur toutes les régions, ce qui nécessite un suivi rigoureux depuis leur genèse jusqu'à leur mise en œuvre. Aussi un comité stratégique comportant l'ensemble des acteurs concernés sera mis en place pour décider des projets à adopter et suivre le travail de l'unité de gestion chargée de l'exécution de leur mise en œuvre.

PAR **TARIK HARI**  
t.hari@leseco.ma